

---

# Norme internationale



# 7363

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Grues et appareils de levage — Caractéristiques techniques et documents d'acceptation

*Cranes and lifting appliances — Technical characteristics and acceptance documents*

Première édition — 1986-03-15

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 7363:1986](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee55668-f62c-4ddd-a4b8-222a717dc587/iso-7363-1986>

---

CDU 621.873/.877.004.1

Réf. n° : ISO 7363-1986 (F)

Descripteurs : grue, appareil de levage, spécification, certification, fiche technique.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7363 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 96, *Grues, appareils de levage et équipements correspondants*.

[ISO 7363:1986](#)

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

## Sommaire

Page

1	Objet .....	1
2	Domaine d'application .....	1
3	Références .....	1
4	Contenu de la documentation .....	1
5	Présentation et format de la documentation .....	1
	Annexe : Modèle de documentation .....	2
	Attention .....	3
	Sommaire de l'annexe .....	3
	<b>A.1</b> Informations générales .....	4
	<b>A.2</b> Spécifications et caractéristiques techniques de l'appareil .....	5
	<b>A.3</b> Spécifications et caractéristiques techniques des éléments d'assemblage ...	7
	<b>A.4</b> Jeu de documents de livraison .....	10
	<b>A.5</b> Documents d'acceptation .....	11
	<b>A.6</b> Informations complémentaires .....	11

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
ISO 7363:1986  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cc55668-162c-4ddd-a4b8-222a717de587/iso-7363-1986>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7363:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee55668-f62c-4ddd-a4b8-222a717dc587/iso-7363-1986>

# Grues et appareils de levage — Caractéristiques techniques et documents d'acceptation

## 1 Objet

La présente Norme internationale établit le type de présentation et le contenu de la documentation qu'un constructeur doit fournir avec les grues et les appareils de levage (appelés «appareils» dans la suite du texte). Cette documentation donne des informations techniques et fournit des documents d'acceptation concernant l'appareil, en vue de faciliter son installation, les essais de réception et son utilisation. L'annexe constitue un modèle d'une telle documentation.

## 2 Domaine d'application

La présente Norme internationale s'applique à tous les types d'appareils définis dans l'ISO 4306/1. Dans le cas d'appareils particuliers, seules les informations correspondant à ces appareils (dont la liste est donnée dans l'ISO 4306/1) doivent être introduites.

Si nécessaire, la documentation peut être complétée (ou modifiée) par des informations permettant de définir des caractéristiques spécifiques à un appareil particulier.

## 3 Références

ISO 4301, *Appareils de levage — Classification*.

ISO 4306/1, *Appareils de levage — Vocabulaire — Partie 1 : Généralités*.

## 4 Contenu de la documentation

**4.1** La documentation donne les spécifications de base et les caractéristiques nominales de l'appareil telles que fournies par le constructeur, et énumère les paramètres principaux ainsi que les conditions d'utilisation appropriées à l'usage présumé de l'appareil.

**4.2** Conformément à l'objet de la présente Norme internationale, la documentation doit contenir des indications générales, les caractéristiques techniques de l'appareil et de ses éléments d'assemblage, ainsi que les documents d'acceptation.

**4.3** Le chapitre A. 1, Informations générales, doit fournir des renseignements en ce qui concerne, à la fois, le vendeur et le constructeur de l'appareil, des données de base concernant

l'appareil, les caractéristiques de l'environnement et du chantier, ainsi que d'autres informations de caractère général.

**4.4** Le chapitre A.2, Spécifications et caractéristiques techniques de l'appareil, doit donner une description détaillée de l'appareil et de ses parties composantes : dimensions hors tout, configurations de travail, masse des éléments, et autres paramètres appropriés.

**4.5** Les documents d'acceptation doivent fournir des informations techniques sur les conditions réelles de l'appareil ainsi que sur ses parties composantes, vérifiées et confirmées au cours d'essais *in situ* par la personne compétente, avant son acceptation.

## 5 Présentation et format de la documentation

**5.1** La documentation doit être établie dans la langue nationale (ou les langues nationales, pour les pays ayant plusieurs langues officielles) du pays dans lequel l'appareil doit être utilisé, à moins qu'il en soit décidé autrement par accord mutuel entre les parties contractantes.

**5.2** Au cas où le contrat prévoierait que la documentation doit être fournie dans la langue du pays d'origine, un deuxième jeu de tous les dessins avec les dimensions doit être fourni, sans le texte. Ceci facilitera la traduction dans la (les) langue(s) des pays où l'appareil doit être utilisé.

**5.3** La présentation des documents d'acceptation, qui peut varier d'un pays à l'autre, doit être conforme à la réglementation nationale ou à la pratique en usage dans le pays du constructeur. Un modèle de document d'acceptation est présenté dans le chapitre A.5 de l'annexe.

**5.4** La documentation doit être établie sur des pages de dimensions égales au format A4, 210 mm × 297 mm (218 mm × 290 mm pour les éditions imprimées).

**5.5** Lorsque des pages plus grandes sont nécessaires pour les données techniques, les formats de 315 mm × 297 mm, 420 mm × 297 mm, etc. sont préférés (327 mm × 290 mm, 436 mm × 290 mm, etc. pour les éditions imprimées).

**5.6** La disposition des tableaux peut être modifiée, à la condition que les informations demandées dans la présente Norme internationale soient fournies.

## Annexe

### Modèle de documentation

(Cette annexe fait partie intégrante de la norme.)

Description ISO de l'appareil : .....

.....

.....

Identification, référence de l'appareil : .....

.....

.....

**iTeh STANDARD PREVIEW**

### Caractéristiques techniques et documents d'acceptation

ISO 7363:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee55668-f62c-4ddd-a4b8-222a717dc587/iso-7363-1986>

[Espace réservé à la raison  
commerciale du constructeur  
et/ou du vendeur (marque commerciale)]

Pays : .....

**Attention**

- 1 Cette documentation doit être mise à la disposition de toutes les personnes qui possèdent, utilisent, contrôlent et entretiennent l'appareil.
- 2 Avant utilisation, le propriétaire/l'utilisateur doit faire examiner et vérifier (si cela est nécessaire) l'appareil par une personne compétente. Les résultats doivent être consignés au chapitre 5, Documents d'acceptation.
- 3 Autres informations devant être notées par le propriétaire/l'utilisateur de l'appareil/la personne compétente :
  - 3.1: .....
  - 3.2: .....
  - 3.3: .....

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

**Sommaire de l'annexe**

	Page
<a href="https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cc55668-f62c-4ddd-a4b8-222a717dc587/iso-7363-1986">https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cc55668-f62c-4ddd-a4b8-222a717dc587/iso-7363-1986</a>	
<b>A.1</b> Informations générales .....	4
<b>A.2</b> Spécifications et caractéristiques techniques de l'appareil .....	5
<b>A.3</b> Spécifications et caractéristiques techniques des éléments d'assemblage ...	7
<b>A.4</b> Jeu de documents de livraison .....	10
<b>A.5</b> Documents d'acceptation .....	11
<b>A.6</b> Informations complémentaires .....	11

Nom du document d'après lequel l'appareil a été construit : .....

Numéro du document, date de publication et organisme responsable de sa publication : .....

**A.1 Informations générales**

**A.1.1 Nom et adresse du constructeur**, y compris les informations concernant les principaux sous-traitants : .....

**A.1.2 Nom et adresse des vendeurs** (distributeurs ou agents), y compris les services de maintenance et de pièces détachées : .....

**A.1.3 Informations concernant l'appareil**

**A.1.3.1** Illustration (photographie ou dessin) de l'appareil en position de travail.

**A.1.3.2** Type de l'appareil (conformément à l'ISO 4306/1) : .....

**A.1.3.3** N° de série : .....

**A.1.3.4** Année de fabrication (sortie d'usine) : .....

**A.1.3.5** Groupe de classification (conformément à l'ISO 4301) : .....

**A.1.3.6** Source d'énergie : .....

**A.1.3.7** Fonction de l'appareil : .....

**A.1.4 Environnement dans lequel l'appareil peut être utilisé** (température, vitesse du vent admissible à la fois pour des conditions en service et hors service de l'appareil, et autres caractéristiques de l'environnement tels que milieux explosifs, inflammables ou salins) : .....

**A.1.5 Conditions exigées relatives au chantier pour les grues mobiles** (pente, pression admissible au sol, etc.) : .....

**A.1.6 Conditions exigées concernant les voies** (parallélisme, horizontalité, alignement, différence maximale admissible de niveau en travers des voies) : .....

**A.1.7 Codes de pratique de base** relatifs à la construction, à la réglementation, aux instructions concernant l'examen technique, normes, etc., suivis lors de la construction de l'appareil (désignations et titres) : .....



## A.2 Spécifications et caractéristiques techniques de l'appareil

### A.2.1 Caractéristiques de base de l'appareil (pour les grues mobiles, avec les principaux équipements de travail)

A.2.1.1 Capacité maximale de levage, principal/auxiliaire, t (par exemple : 100/25 t) : .....

A.2.1.2 Moment maximal, levage principal/auxiliaire, t · m : .....

A.2.1.3 Rayon approprié, m : .....

A.2.1.4 Rayon minimal de braquage (pour les grues mobiles), m : .....

A.2.1.5 Hauteur maximale appropriée de levage<sup>1)</sup>, m : .....

A.2.1.6 Profondeur maximale de descente de la charge<sup>1)</sup>, m : .....

A.2.1.7 Portée, distance en porte-à-faux, m : .....

### A.2.2 Conduite et organes de service

A.2.2.1 Type de conduite : .....

A.2.2.2 Type d'organe de service : .....

A.2.2.3 Possibilité d'effectuer des opérations combinées : .....

A.2.2.4 Emplacement des postes de commande : .....

A.2.2.5 Alimentation en énergie : voir tableau 1, <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee55668-f62c-4ddd-a4b8-222a717dc587/iso-7363-1986>

Tableau 1 — Alimentation électrique

Circuits	Courant A (alternatif ou continu)	Tension V	Nombre de phases
Puissance			
Organes de service			
Éclairage dans les conditions de travail			
Éclairage pour les réparations			

### A.2.3 Hauteurs de levage et capacités de charge

Des tableaux et/ou des diagrammes, indiquant les hauteurs de levage et capacités de charge (voir A.2.3.1 et A.2.3.2) doivent être établis pour toute combinaison d'utilisation et toute configuration pour lesquelles l'utilisation de l'appareil est envisagée. Les tableaux et/ou les diagrammes doivent être accompagnés des symboles et autres indications relatives au calcul des charges, et nécessaires à l'interprétation des tableaux et/ou des diagrammes. La combinaison des tableaux et/ou des diagrammes exigés en A.2.3.1 et A.2.3.2 est autorisée.

A.2.3.1 Hauteurs de levage (tableaux et/ou diagrammes).

A.2.3.2 Capacités de charge (tableaux et/ou diagrammes).

1) Par rapport au niveau de référence du sol.